



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

santé

Question écrite n° 57423

Texte de la question

M. Jean-Luc Warsmann attire l'attention de M. le ministre des solidarités, de la santé et de la famille sur le problème de la pénurie d'infirmières en France. Il lui demande des précisions sur l'état des besoins en ce domaine, et sur les mesures qu'il envisage de prendre afin de remédier à cette situation de carence.

Texte de la réponse

Les services du ministère sont conscients des tensions observées sur le marché de l'emploi des personnels soignants. Pour faire face à ces tensions, les quotas d'entrée dans les instituts de formation en soins infirmiers (IFSI) ont été très fortement augmentés. Ainsi, concernant la profession d'infirmier, les quotas d'entrée dans les IFSI ont été augmentés dès 1998 de 1 000 places, puis de 1 200 places en 1999 et de 8 000 places en 2000. Depuis septembre 2000, sont formés chaque année 26 436 infirmiers, ce niveau de formation a été maintenu en 2001 et 2002. Le nombre de places offertes au concours a été porté à 30 000 en septembre 2003, ce niveau a été maintenu à la rentrée de septembre 2004. De plus, en 2002, il a été décidé de porter le nombre d'élèves aides-soignants en formation à 20 000, ce qui correspond à une augmentation de 50 % des capacités d'accueil.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Luc Warsmann](#)

Circonscription : Ardennes (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 57423

Rubrique : Enfants

Ministère interrogé : solidarités, santé et famille

Ministère attributaire : solidarités, santé et famille

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 8 février 2005, page 1279

Réponse publiée le : 5 avril 2005, page 3563